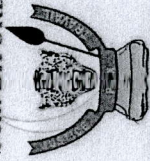


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMAIRE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 138/2023

A la SOCIETE NEW ELECTRONIC Sari

Après avoir reçu le Contrat du marché n° CFEF/PDL-145T/MAT.INFO/2023/009, conclu avec la CFEF, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent vingt mille huit cent soixante-six, trente-sept centimes (USD 120 866,37) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit cent quarante-six (USD 846).

Fait à Kinshasa le 07/08/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i

